

Rodez, le 8 avril 2024



INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Madame, Monsieur,
Adhérent du C.A.U.E. de l'Aveyron,

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron.

Vendredi 26 avril 2024 à 16h00
à l'auditorium du Centre Culturel et des Archives Départementales
33 Avenue Victor Hugo à Rodez

à **16h00**, l'assemblée délibérera sur les points à l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral de la Présidente
- Bilan d'activité 2023
- Présentation du rapport financier 2023
- Rapports du Commissaire aux comptes
- Affectation du résultat de l'exercice 2023
- Présentation des orientations et éléments du budget prévisionnel 2024
- Montants des cotisations 2025
- Quitus aux administrateurs
- Vote des résolutions

à **18h30**, je vous invite à la conférence de Valérie Jousseume, enseignante et chercheuse spécialisée dans la ruralité.

A l'heure des crises sanitaires, écologiques, économiques ou sociales, une alternative rurale redevient séduisante pour les citadins. Valérie Jousseume réalise un état des lieux, remet la campagne en perspective et envisage une remise en question de l'hypermodernité. Loin des utopies, elle observe le mouvement de transition sociétale qui s'opère dans les territoires ruraux et imagine un futur désirable pour tous.

Afin de faciliter l'organisation de cette manifestation, je vous saurais gré de bien vouloir retourner le coupon réponse ci-joint.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement,
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Valérie ABADIE-ROQUES

Conseillère Départementale Rodez-Onet
Présidente du C.A.U.E. de l'Aveyron

5 Place Sainte Catherine
Imb Sainte Catherine
12000 RODEZ

caue@caueaveyron.fr
Tél. : 05 65 68 66 45

www.caueactu.fr

« L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. » art.1, Loi du 3 janvier 1977, sur l'architecture.



BULLETIN RÉPONSE
(à adresser le 24 avril au plus tard)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Vendredi 26 avril 2024 à 16h00
à l'auditorium du Centre Culturel et des Archives
33 Avenue Victor Hugo à Rodez

Je soussigné(e) :

NOM :

Prénom :

Collectivité/Organisme :

- Sera présent(e) ou représenté(e)** à l'Assemblée Générale à 16h00
- Participera à la conférence de Valérie Jousseau coorganisée avec le Syndicat des architectes**
- Ne pourra pas participer.** Dans ce cas, merci de bien vouloir compléter et renvoyer la procuration ci-après.

En tant que membre actif de l'association Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron, je donne, par la présente

PROCURATION

à Monsieur / Madame.....

Afin de me représenter à l'Assemblée Générale annuelle du C.A.U.E. de l'Aveyron du **vendredi 26 avril 2024** et en conséquence, à prendre part à tout vote, approuver toute résolution ou délibération en mon nom, et formuler toute observation.

Fait à le.....

Signature
(précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)